



Un pôle d'enseignement et de formation

Dans le cadre de sa politique de développement de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, la Région Guadeloupe a lancé la réalisation de la Cité de la connaissance, sur le territoire de la commune de Saint-Claude, en Basse-Terre.

Ce pôle d'enseignement et de formation est composé de :

- une Université régionale des métiers et de l'artisanat,
- un Campus des formations sanitaires et sociales,
- l'antenne basse-terrienne de l'École régionale de la 2e chance,
- le Pôle régional des Arts et du spectacle.

Une résidence étudiante, un restaurant universitaire ainsi que des équipements d'accompagnement ludiques et sportifs complètent les installations de la Cité.

Implantée en Basse-Terre, la Cité de la connaissance répond aux attentes des professionnels de la formation et de l'éducation.



Un partenariat Public-Privé

La collectivité régionale a acquis en 2007 pour 6M€ près de 13 ha de terrain sis à Desmairais, Saint-Claude, en vue d'y installer la Cité de la connaissance.

La Région Guadeloupe a mis en place un partenariat public - privé pour la réalisation de ce projet avec : la signature d'un bail à construction pour la réalisation de 294 logements pour étudiants ainsi que le restaurant universitaire.

Les deux premières tranches de travaux pour la réalisation de 207 logements débutés en septembre 2008 pour un coût avoisinant les 9 M€.

La signature d'un bail emphytéotique administratif pour la réalisation de l'Université régionale des Métiers et de l'artisanat. Les travaux ont débuté en février 2009 pour un coût global de 24,5M€ et sont aujourd'hui achevés.

La signature d'une convention mandat pour la réalisation de l'antenne basse-terrienne de l'Ecole régionale de la 2^e chance, le Campus des formations sanitaires et sociales ainsi que le Pôle régional des Arts et du spectacle ainsi que les infrastructures de viabilité et de desserte. Ces équipements sont estimés à 40, 7M€.



Le Campus des formations sanitaires et sociales

Le Campus sanitaire et social vise à doter le sud Basse-Terre d'une infrastructure nécessaire à la formation initiale et continue dans le domaine sanitaire et social, et cela, dans des conditions satisfaisantes.

Il s'agira de créer les conditions pour dynamiser et fédérer les offres de formation actuellement dispensées à Basse Terre.

Le Campus a une capacité d'accueil maximale 180 stagiaires. Il y sera dispensé notamment les formations proposées par l'IFSI Basse-Terre(Infirmiers) ainsi que des actions ponctuelles en fonction des besoins qui se présentent. - Aide Soignantes Auxiliaires de Puériculture Ambulanciers -

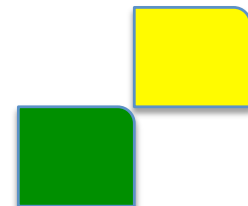


Sur le plan architectural, le projet est composé de 2 bâtiments reliés par des passerelles. Le bâtiment d'enseignement, au Nord, enserré dans ses façades en brise soleil, a une couverture en panneaux photovoltaïques, à l'arrière proposition colorée.

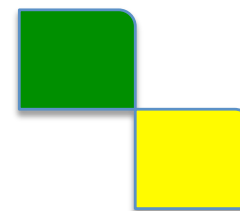
En partie Ouest le niveau partiel supplémentaire qui accueille l'amphithéâtre sert de socle et de belvédère. Le bâtiment administration a une toiture végétalisée qui se décolle pour marquer l'entrée.

Il est également enserré dans une peau décollée de brise soleil. Deux passerelles légèrement inclinées relient les 2 bâtiments. Un parvis protégé par un auvent conduit du Sud du site à l'entrée du bâtiment.

Le coût des études et des travaux pour le campus sanitaire et social est de 7 M€ TTC dont 3,5 M€ de subvention Feder.



Inauguration du Campus sanitaire et social
Lundi 14 septembre 2015 Cité de la
connaissance



Une résidence étudiante

La Cité de la connaissance est dotée d'une résidence étudiante répondant aussi bien aux besoins de la Cité que du Pôle universitaire du Sud Basse-Terre, implanté au Camp Jacob et des autres organismes de formation de la région de Basse-Terre.

207 logements étudiants ont été livrés pour un coût avoisinant 9M€.

dont 87 logements rattachés directement à l'Université régionale des Métiers et de l'artisanat.

Les travaux d'aménagement sont réalisés, ils comprennent la réalisation d'un giratoire sur la route de Morin, les travaux de desserte côté « Impôts », l'éclairage public.

Des travaux d'adduction d'eau primaire ont aussi été réalisés en 2011.



Une Université régionale des Métiers et de l'artisanat

Dans le cadre de ses compétences dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la Région Guadeloupe a largement exprimé sa volonté de doter la Chambre des métiers et de l'artisanat d'une nouvelle structure pédagogique.

L'Université régionale des Métiers et de l'artisanat, au cœur de la Cité de la connaissance offre aux artisans et futurs artisans, la possibilité d'un apprentissage et d'un enseignement technique et professionnel, tout au long de leur vie.

Avec une surface de 6577 m², cet équipement dont l'effectif maximal est de 825 apprentis doit permettre la formation des Guadeloupéens du CAP au BTS dans les domaines que sont les métiers de la bouche (cuisine, restauration, pâtisserie, boulangerie), artistique (photographie, couture), des services à la personne (coiffure, esthétique, prothésiste dentaire, vente).

Un bail emphytéotique administratif a été signé pour la construction de cet Université. Le bail porte sur une durée de 25 ans. Le coût global des travaux était de 24,5M€ avec une subvention FEDER.





L'Antenne Basse-Terrienne de l'École régionale de la 2e Chance

La Région Guadeloupe a fait de l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi, une priorité. Aussi, la collectivité régionale a lancé l'implantation de plusieurs antennes de l'Ecole régionale de la deuxième chance. La mise en oeuvre de l'école Basse-Terre témoigne de la volonté du conseil régional de répondre aux attentes de ce public souvent délaissé.

L'ER2C s'adresse aux 18-30 ans et leur propose une remise à niveau dans les matières fondamentales mais surtout une formation en alternance dans les entreprises partenaires.

Ces écoles dispensent un enseignement entièrement individualisé dans un accompagnement personnalisé. D'une surface de 918 m², d'un coût de 3,2 M€ dont 50% de subvention fédérale, l'ER2C de la Cité de la connaissance accueille jusqu'à 92 stagiaires.

Le Pôle régional des Arts et du spectacle

Dans le cadre de sa politique de développement de la culture, la Région a misé fortement sur la formation tout au long de la vie des acteurs des arts, du spectacle et de l'audiovisuel.

C'est ainsi, que la collectivité régionale souhaite bâtir le projet du Pôle régional des arts et du spectacle. Ce centre de formation professionnelle aux métiers artistiques et techniques du spectacle vivant et de l'audiovisuel, sera également un centre de ressources, d'information, de conseil et d'orientation pour les enseignants et les artistes professionnels et amateurs.

Afin de répondre aux attentes du monde culturel, le pôle s'inscrira dans une philosophie de partage et d'échanges entre les artistes de Guadeloupe et d'ailleurs. La Région ambitionne d'ériger ce « Pôle régional des arts et du spectacle » au rang des meilleurs établissements du genre, de la Caraïbe.

Avec une surface nette hors œuvre et de 4900m² et un coût de travaux de 16M€.



Inauguration du Campus sanitaire et social
Lundi 14 septembre 2015 Cité de la
connaissance

